



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle-Aquitaine : Jean-François CLÉDEL, réélu Président

Judi 9 décembre, la CCI Nouvelle-Aquitaine a procédé à l'élection de son Président et de son Bureau. Jean-François CLÉDEL a été réélu au premier tour de l'assemblée qui compte 107 sièges dont près de 70% de nouveaux. L'occasion pour lui de fixer le cap qui guidera l'action de l'institution pour les années à venir à commencer par le soutien au Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) à travers l'adoption d'une motion commune avec la CCI d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Premier président de la plus grande région de France (issue de la fusion entre les 3 ex-régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes), Jean-François CLÉDEL a été réélu à la tête de la CCI Nouvelle-Aquitaine. Il préside un Bureau composé de 18 membres : le Président de la CCINA, les 13 Présidents des CCI Territoriales (qui occupent de droit un poste de vice-président) et 4 membres titulaires désignés. Cette nouvelle assemblée compte aujourd'hui 107 membres élus dont 40 femmes et 74 nouveaux (69%).

Se projeter vers l'avenir

« Faire émerger une économie plus souveraine, plus dynamique, plus résiliente et plus durable à l'horizon 2030, en gardant les atouts et la particularité de chaque territoire, telle est mon ambition » explique Jean-François CLÉDEL qui précise « cette nouvelle mandature s'ouvre sur de profondes mutations du tissu économique qui nous amènent à accélérer la digitalisation, à renforcer la mutualisation, à accompagner les transitions écologiques et sociétales et à exprimer les besoins de mobilité nécessaires aux entreprises au sein de l'espace régional ».

Concilier les enjeux de relance et de transition

Avec 84 100 m², 332 000 entreprises et 13 CCI Territoriales, la CCI Nouvelle-Aquitaine est l'échelon pertinent de la coordination des politiques publiques notamment sur l'international, l'innovation, la green économie, la transformation digitale, la formation ou encore l'attractivité... Bref, tout ce qui peut faire gagner notre territoire et ses entrepreneurs.

En partenariat avec le Conseil régional et l'Etat, la CCI Nouvelle-Aquitaine n'a cessé de faire évoluer ses dispositifs d'accompagnement pour répondre aux besoins immédiats des entreprises dans l'accompagnement et le conseil ou encore la formation. Pour les années à venir, les CCI devront assurer la bonne gestion de nos équipements, de nos aéroports et de nos ports, dans un contexte d'après crise particulièrement difficile.

Pour une CCI influente et efficace

« Si 2020 a été une année de rupture qui a bousculé les habitudes, 2021 devra être celle où nous réussirons ensemble à répondre aux nouveaux défis de l'économie régionale » reprend le Président. L'opération reconquête est actuellement en marche pour accompagner les entreprises grâce à notre expertise et la densité de notre implantation territoriale.

VOTRE CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA Tél. : 06 20 63 53 83 / Fax : 05 56 79 52 66

E-mail : philippe.garcia@nouvelle-aquitaine.cci.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au-delà, il s'agira de contribuer à l'émergence d'une économie d'excellence territoriale avec en premier plan les transformations numérique et écologique qui sont des leviers essentiels pour garder le cap et renforcer la compétitivité de notre région.

Une motion « Avenir LGV »

Autre vecteur de croissance, le projet de lignes à grande vitesse (GPSO). Un enjeu majeur d'aménagement et de développement durable pour les territoires des deux régions et plus globalement pour l'ensemble du sud-ouest de l'Europe. Les CCI de Nouvelle-Aquitaine sont prêtes à accompagner les entreprises dans ces grandes transformations.

Dans ce cadre, les CCI de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie ont adopté une motion pour rappeler le soutien du monde économique à la réalisation du Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO). Une infrastructure majeure qui apportera une amélioration globale des services ferroviaires voyageurs et marchandises dans l'espace stratégique du grand sud-ouest, pour un développement plus vertueux, durable et équilibré des territoires qui le composent. (Motion sur demande)

Bureau : 18 membres élus

Président : Jean-François CLÉDEL (CCI Bordeaux Gironde)
1^{er} vice-président : Daniel BRAUD (CCI Charente)
2^{ème} vice-présidente : Françoise CAYRE (CCI Corrèze)
3^{ème} vice-président : Patrick SEGUIN (CCI Bordeaux Gironde)
4^{ème} vice-président : Thierry HAUTIER (CCI Charente-Maritime)
5^{ème} vice-président : François LAFITTE (CCI Landes)
6^{ème} vice-président : Didier LAPORTE (CCI Pau Béarn)
7^{ème} vice-présidente : Catherine LATHUS (CCI Vienne)
8^{ème} vice-président : André GARRETA (CCI Bayonne Pays Basque)
9^{ème} vice-président : Christophe FAUVEL (CCI Dordogne)
10^{ème} vice-présidente : Christelle ABATUT (CCI Deux-Sèvres)
11^{ème} vice-président : Frédéric PÉCHAVY (CCI Lot-et-Garonne)
12^{ème} vice-président : Pierre MASSY (CCI Limoges et Haute-Vienne)
13^{ème} vice-président : Jean-François TIXIER (CCI Creuse)
Trésorier : Ghislain GUÉMAS (CCI Charente-Maritime)
Trésorier adjoint : François PERRIN (CCI Bordeaux Gironde)
Secrétaire : Alain LEBRET (CCI Charente)
Secrétaire Adjoint : Jean-Marc ROY (CCI Pau Béarn)

Commissions réglementées

Commission des finances (Président) : Michel LARROUQUIS (CCI Landes)
Commission consultative des marchés (Président) : Pantxo BIMBOIRE (CCI Bayonne Pays Basque)
Commission Paritaire Régionale (dans l'attente de la mise en place du CSE - Président) : Éric BOCQUIER (CCI Lot-et-Garonne)
Commission de prévention des conflits d'intérêts (Présidente) : Anne GUÉRIN (Conseillère d'État, Ancienne présidente de la Cour administrative d'appel de Bordeaux).

VOTRE CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA Tél. : 06 20 63 53 83 / Fax : 05 56 79 52 66

E-mail : philippe.garcia@nouvelle-aquitaine.cci.fr